



**Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de Contrôle  
Direction Santé Animale  
et Sécurité des Produits  
Animaux

CA-BotaniqueFood  
Safety Center  
Bd du Jardin botanique, 55  
1000 Bruxelles  
Tél. 02 211 82 11

[cvo.belgium@afsca.be](mailto:cvo.belgium@afsca.be)  
[www.afsca.be](http://www.afsca.be)

NE 0267.387.230

# Royaume de Belgique



## À toute personne ou organisation concernée

Je soussigné, Jean-François Heymans, Chief Veterinary Officer (CVO) de la Belgique et délégué adj. auprès de la WOAHOIE (Organisation mondiale de la santé animale), déclare que la Belgique est officiellement indemne de peste porcine africaine chez tous les suidés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, conformément au chapitre 15 du Code terrestre de la WOAHOIE.

L'auto-déclaration approuvée par la WOAHOIE est accessible via les liens suivants :

- <https://www.oie.int/fr/ce-que-nous-proposons/auto-declaration-du-statut-dune-maladie/>
- [https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Animal\\_Health\\_in\\_the\\_World/docs/pdf/Self-declarations/2020\\_12\\_Belgium\\_ASF\\_self-declaration\\_FR.pdf](https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Animal_Health_in_the_World/docs/pdf/Self-declarations/2020_12_Belgium_ASF_self-declaration_FR.pdf)

Tout changement de la situation épidémiologique sera immédiatement publié sur le site de l'AFSCA\*, avec une adaptation de la présente déclaration, et sera notifié à la WOAHOIE en application de ses règles.

Bruxelles, le 3 novembre 2022.

**Dr. Jean-François HEYMANS**  
*Chief Veterinary Officer de la Belgique*  
*Délégué adj. auprès de la WOAHOIE*

\*<http://www.afsca.be/ppa/>

Notre mission est de veiller à ce que tous les acteurs de la chaîne fournissent aux consommateurs et les uns aux autres une assurance optimale que les aliments, les animaux, les plantes et les produits qu'ils consomment, utilisent ou détiennent sont fiables, sûrs et protégés, maintenant et à l'avenir.